

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Délibération n°D-CA/2018-069

Le conseil d'administration s'est réuni le 03 juillet 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 22 juin 2018.

- VU le code de l'éducation, notamment son article L613-2 ;
- VU les statuts de l'Université ;
- VU l'avis de la Commission Scientifique et Pédagogique Formation Continue de la Faculté de Médecine du 7 juin 2018 ;
- VU l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 2 juillet 2018.

**Point de l'ordre du jour : IIème Partie – P1.7 - DU Histoire de la Psychiatrie**

**Exposé de la décision :**

Historique et Problématique : Il n'existe pas d'enseignement à destination des publics professionnels portant sur l'histoire de la psychiatrie. Or, la psychiatrie et son histoire ont toujours attiré un large public.

Lors du Conseil d'Administration, la maquette pédagogique et la maquette budgétaire seront présentées.

Proposition de décision soumise au Conseil : Création du Diplôme d'Université : Histoire de la Psychiatrie.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.**

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 23 Abstentions : 00 Votes exprimés : 23 Contre : 01 Pour : 22</p>
--

Fait à Paris, le **13 JUIL. 2018**

Le Président



Frédéric DARDEL

*En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.*